

PROPOSITION DE RESUME SUR L'ETAT DES STOCKS – MARLIN NOIR



Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien



ÉTAT DE LA RESSOURCE DE MARLIN NOIR (BLM : *Makaira indica*) DE L'OCEAN INDIEN

Tableau 1. Marlin noir : état du marlin noir (*Makaira indicans*) dans l'océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs	Détermination de l'état du stock 2016
océan Indien	Captures 2018 ² : 18,180 t Captures moyennes 2014–2018 : 18,074 t (12,93 (9,44-18,20)) PME (1000 t) (80% IC) : 0,18 (0,11-0,30) F _{PME} (80% IC) : 72,66 (45,52-119,47) B _{PME} (1000 t) (80% IC) : 0,96 (0,77-1,12) F ₂₀₁₇ /F _{PME} (80% IC) : 1,68 (1,32-2,10) B ₂₀₁₇ /B _{PME} (80% IC) : 0,62 (0,49-0,78) B ₂₀₁₇ /B ₀ (80% IC) :	

¹ Limites pour l'océan Indien = zone de compétence de la CTOI.

² Proportion des captures estimées ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI en 2019 : 54%

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB _{année} /SB _{PME} < 1)	Stock non surexploité (SB _{année} /SB _{PME} ≥1)
Stock sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} >1)	0%	45%
Stock non sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} ≤1)	0%	55%
Pas évalué/incertain		

STOCK DE L'OCÉAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée en 2019 pour le marlin noir donc l'état du stock est déterminé sur la base de l'évaluation 2018 basée sur JABBA et des indicateurs présentés en 2019. Cette évaluation suggère que l'estimation ponctuelle du stock en 2017 se situe dans la zone verte du graphe de Kobe avec $F/F_{PME}=0,96$ (0,77-1,12) et $B/B_{PME}=1,68$ (1,32-2,10). Le graphe de Kobe (Figure 2) du modèle JABBA indique que le stock n'est **pas sujet à la surpêche** et n'est **pas surexploité** à l'heure actuelle. (Tableau 1, Figure 2). Ces estimations de l'état sont soumises à un degré d'incertitude élevé.

Les fortes augmentations récentes des captures totales (par exemple de 13 000 t en 2012 à plus de 21 000 t en 2016), ainsi que des conflits entre les CPUE et les données de captures entraînent de grandes incertitudes dans les résultats de l'évaluation. Cela a eu pour conséquence que l'estimation ponctuelle de l'état du stock est passée des zones rouges aux zones vertes du graphe de Kobe sans que rien ne semble indiquer une tendance à la reconstruction. **Ainsi, les résultats de l'évaluation sont incertains et devraient être interprétés avec prudence.**

Perspectives. Bien que les captures récentes semblent être principalement dues au développement des pêcheries côtières opérant dans l'habitat principal de l'espèce, les indicateurs de CPUE proviennent de flottilles industrielles opérant principalement au large des côtes de la répartition de l'espèce. Cependant, les récentes augmentations des captures sont bien supérieures à la PME et constituent un motif de préoccupation et continueront probablement à conduire la population vers un état de surpêche.

Avis de gestion. Les captures actuelles (>14 600 t en 2017) sont plus élevées que la PME estimée (12 930 t) (Figure 1) et sans doute sujettes à une forte incertitude. Les limites de captures fixées dans la résolution 18/05 ont également été dépassées. La Commission devrait prévoir des mécanismes garantissant que les limites de captures ne sont pas dépassées par les pêcheries concernées. Aucune projection n'a été réalisée en raison des faibles capacités de prévision identifiées dans les diagnostics d'évaluation.

Les principaux points suivants devraient être notés :

- **Production maximale équilibrée (PME) :** l'estimation pour l'ensemble de l'océan Indien se situe à environ 12 930 t ;
- **Points de référence provisoires :** bien que la Commission ait adopté en 2015 des points de référence pour l'espadon dans la Résolution 15/10 *Sur des niveaux de référence-cibles et -limites et sur un cadre de décision*, de tels points de référence et règles d'exploitation n'ont pas été définis pour le marlin noir.
- **Principaux engins de pêche** (captures moyennes pour 2014-2018) : Le marlin noir est largement considéré comme une espèce non-cible des pêcheries industrielles et artisanales. Les filets maillants représentent environ 52% des captures totales dans l'océan Indien, suivis des palangres (12%), les captures restantes étant enregistrées à la traîne et à la ligne à main (Figure 1).
- **Principales flottes** (captures moyennes pour 2014-2018) : R.I. d'Iran (filet maillant) 31%, Inde (filet maillant et traîne) : 24%, Sri Lanka (palangre fraîche/filet maillant) : 21%.

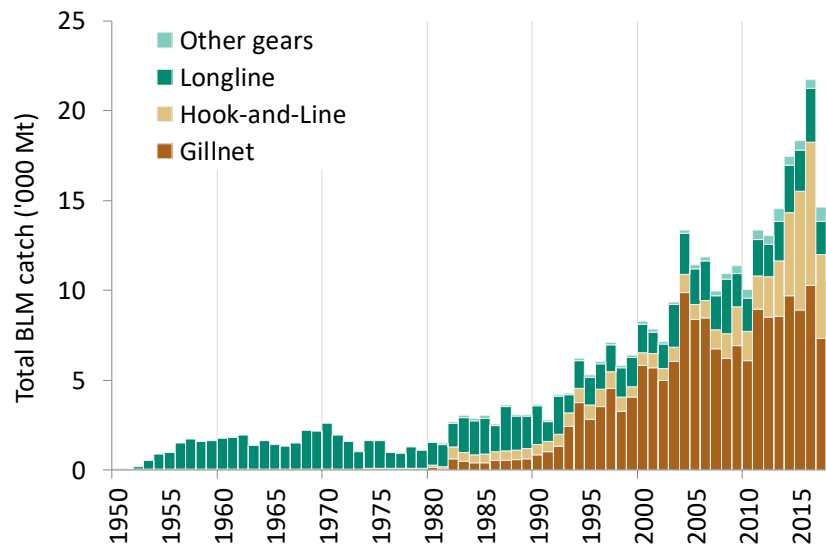


Figure 1a-b. Marlin noir : Captures par engins et par années dans la base de données de la CTOI (1950-2018). Note : « other gears » inclut : palangre/filet maillant, ligne à main, filet maillant, palangre côtière, traîne, pêche sportive et tous les autres engins.

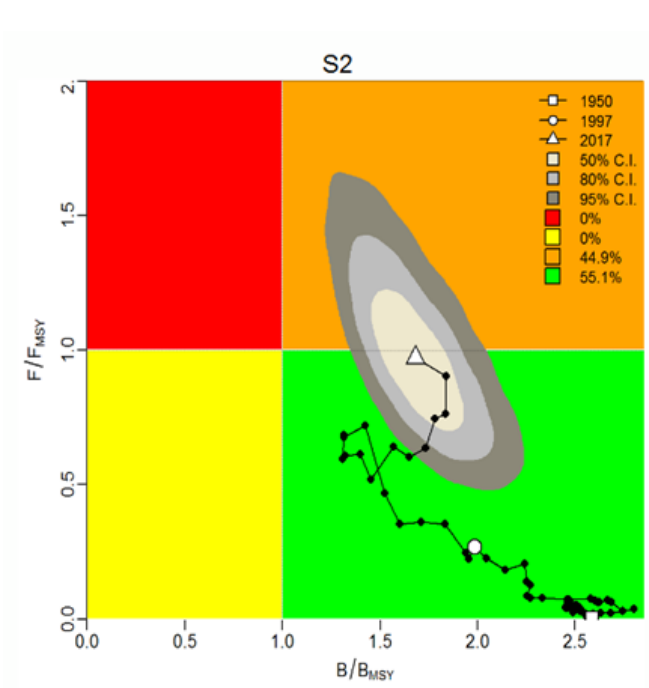


Figure 2. Marlin noir : graphe de Kobe pour l'évaluation JABBA du marlin noir dans l'océan Indien (les contours représentent les 50^e, 80^e et 95^e centiles des estimations 2017). La ligne noire indique la trajectoire des estimations ponctuelles des ratios de biomasse totale (B) et de mortalité par pêche (F) pour chaque année entre 1950 et 2017.